

Paris, le 3 octobre 2018

Mesurer scientifiquement la clarté des documents d'information financière : une première aux Grands Prix de la Transparence

Dans la soirée du mercredi 3 octobre 2018 ont été dévoilés en exclusivité les premiers Grand Prix du Langage clair : Clarté du message du Président, Clarté du pilotage des risques et Clarté de la politique de rémunération. Ils rejoignent le palmarès de cette 9e Edition des Grands Prix de la Transparence récompensant les sociétés du SBF120 qui s'engagent pour une information d'entreprise plus claire et plus pédagogique.

NOUVEAUTÉ : mesurer scientifiquement la clarté de l'information.

Le constat est sans appel : **même les experts doivent s'y reprendre à plusieurs fois pour comprendre l'information publique que leur livrent les entreprises** : un message du Président sur cinq n'est pas clair à la première lecture, un tiers des politiques de rémunération doivent être relues pour être comprises, et le pilotage des risques n'est pas compris une fois sur deux.

Pour mesurer et améliorer les pratiques, un **protocole scientifique d'évaluation de la clarté de l'information** a été formalisé avec le concours d'experts internationaux du langage clair. La mesure par des outils des outils d'analyse automatisée du langage est ainsi complétée par une évaluation experte humaine. Au final ce sont **27 critères Langage Clair** (11 de lisibilité visuelle, 11 de lisibilité textuelle et 5 d'intelligibilité) qui ont été appliqués sur **1378 pages** du Document de référence incontournables pour l'investisseur et l'actionnaire et rendues anonymes pour l'étude : le message du Président (71 textes analysés), la politique de rémunération et le pilotage des risques (218 textes). Cette mesure scientifique a permis de remettre à **trois sociétés les premiers Grands Prix du Langage clair (clarté de l'information)**.

10 LAURÉATS DU CLASSEMENT TRANSPARENCE 2018

MERCIALYS - GRAND PRIX DE LA TRANSPARENCE TOUTES CATÉGORIES

VALEO - GRAND PRIX LARGE 60

BIC - DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

NATIXIS - BROCHURE DE CONVOCATION

L'ORÉAL - CHARTE ÉTHIQUE

VINCI - SITE INTERNET

HERMÈS - MEILLEURE PROGRESSION

NOUVEAU : 3 GRANDS PRIX LANGAGE CLAIR

EIFFAGE – CLARTÉ DU MESSAGE DU PRÉSIDENT

BOUYGUES – CLARTÉ DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

SAINT-GOBAIN - CLARTÉ DU PILOTAGE DES RISQUES

LE TOP 20

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1. MERCIALYS | 11. L'ORÉAL |
| 2. VALEO | 12. CRÉDIT AGRICOLE |
| 3. TF1 | 13. BIC |
| 4. NATIXIS* | 14. SOPRA STERIA* |
| 5. BOUYGUES | 15. ACCOR* |
| 6. VEOLIA ENVIRONNEMENT | 16. UNIBAIL- RODAMCO* |
| 7. ESSILOR | 17. ICADE* |
| 8. TOTAL* | 18. THALÈS* |
| 9. CASINO GUICHARD* | 19. CNP ASSURANCES* |
| 10. EDENRED | 20. RENAULT |

* 9 nouveaux entrants 2018

CHIFFRES CLÉS 2018 | Mesurer l'évolution de la Transparence (SBF120)

- 45/100** Note Transparence Moyenne (49/100 pour le CAC 40, dont l'écart se réduit avec CAC MID 60 à 39/100)
- 20%** du SBF120 présente des cas pratiques dans leurs chartes éthiques (9% en 2017)
- 49%** du SBF120 détaille les critères RSE de la rémunération de leurs dirigeants
- 69%** mentionnent le taux individuel de participation aux réunions du Conseil d'Administration (50% en 2017)

L'ÉTUDE TRANSPARENCE | 205 critères publics et objectifs, 46 000 données

L'Étude Transparence est menée chaque année par les équipes de Labrador sur l'ensemble des documents publics d'information des sociétés de droit français du SBF 120, soit **109 entreprises**. En 2018, **plus de 46 000 données ont été collectées**, selon une méthodologie fondée sur 3 principes :

Quatre supports d'information réglementée, 205 critères objectifs et publics :

- Le **Document de référence** annuel,
- La **Charte éthique**,
- Le **Site Internet**,
- La **Brochure de convocation** à l'Assemblée générale.

Un comité scientifique indépendant pour valider la méthodologie et les résultats :

Celui-ci est composé de personnalités représentant tous les grands lecteurs : Valentine Bonnet (AFG), Hervé Chefdeville (APAI), Eric Forest (Euronext), Aldo Sicurani (F2IC), Sylvie Lucot (FAS et Collège de l'AMF), Clémence Decortiat (IFA), Alain Pithon (Paris Europlace), Bruno Beauvois (SFAF), Martine Léonard (SFAF, analystes ISR) et Véronique Magnier (IDEP).

Quatre piliers définis avec le régulateur :

- **Accessibilité** : trouver rapidement les informations complètes,
- **Précision** : obtenir l'intégralité des contenus réglementaires et les informations complémentaires utiles à leur compréhension,
- **Comparabilité** : détenir une information dont la présentation permet une comparaison rapide entre les émetteurs grâce au strict respect des normes réglementaires ou de marché,
- **Disponibilité** : disposer de toute l'information le plus tôt possible, en français et en anglais, dans tous les formats (papier, web...), pour ne favoriser ou défavoriser aucun lecteur.

NOUVEAUTÉ : Depuis cette année, la **clarté de l'information** est également évaluée. Un échantillon de **1378 pages** du Document de référence a été analysé par des technologies d'analyse automatisée du langage et une évaluation d'experts. Lisibilité visuelle, textuelle et intelligibilité sont mesurées (évaluation sommative mixte).

À propos de Labrador : éclairer, simplifier, valoriser l'information d'entreprise

Au travers de ces Grands Prix de la Transparence et de son expertise métier, la mission du **Groupe Labrador** est de faire aimer les entreprises **en inventant une information d'entreprise de confiance**, qui crée de la valeur pour les émetteurs et de la préférence pour leurs publics. Pour cela, il transforme leur obligation d'information réglementaire - qu'elle soit financière, juridique ou éthique - en une opportunité de communication. Labrador rassemble plus de 40 expertises métiers, structurées autour d'un laboratoire de recherche - **Labrador Maverick** - et de deux agences : **Labrador Information Design**, Agence Conseil en communication réglementée et ergonomie de lecture et **Labrador Language Services**, Agence de Langage Clair et Traduction. www.labrador-company.com